

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU RENCONTRE PARENTS ECOLE MATERNELLE GANDINS 13 mars 2019</p> |
|---|

Présents : 14 parents

Rappel : A la demande de plusieurs parents, les parents délégués ont proposé d'organiser une réunion d'échanges. L'enjeu/l'objet de cette réunion est de permettre d'échanger/débattre sur l'ensemble des problématiques entourant la vie scolaire des enfants (période avant l'école, transport, temps scolaire, pause méridienne, cantine, récréation, ...). Nous n'avons pas tous le même niveau d'information sur ces différents thèmes, cela permettra également à chacun de bénéficier d'une information élargie.

1/ Association école maternelle

C'est l'association de l'école maternelle et non pas association des parents. Dans la plupart des écoles il y a 2 associations distinctes = 1 pour l'école, 1 pour les parents. L'association de l'école maternelle des Gandins regroupe tant la gestion du budget et des dons de l'école que les initiatives des parents d'élèves. Lors de la rencontre, les statuts ont été lu.

- ⇒ Interrogations/dysfonctionnements soulevés :
 - informations à retransmettre sur l'association.
 - Les statuts de l'association seront mis sur le Blog des parents. Tous les parents sont membres
 - Une note sera rédigée pour clarifier le fonctionnement, qui peut s'investir et comment ?
 - est- ce pertinent de faire une association de parents ?
 - Pourquoi si peu de parents s'investissent ?
 - pas de votes clairement mis en place lors des AG pour le bureau et pour les idées proposées => Demande que cela soit mis en place.

- ⇒ Besoin de davantage de convivialité pour créer du lien

Au-delà de l'association, les parents sont demandeurs d'une information sur le rôle de chacun dans une école : Education Nationale, mairie, parents => un document sera rédigé.

2/ Le rôle des parents délégués

=> cf : Fiche explicative en annexe qui sera mise sur le Blog

Conseil d'école

Les parents demandent que les sujets transmis aux parents délégués soient mis à l'ordre du jour du conseil d'école, l'objet d'une discussion au cours du conseil d'école qui sera inscrite dans le compte rendu.

Dans les prérogatives d'un conseil d'école, un secrétaire adjoint doit être nommé dans la rédaction du compte-rendu. Les parents délégués y veilleront. Sinon, ils proposeront l'alternative suivante : que chaque entité puisse tourner pour le compte rendu (école, mairie, parents délégués)

Les parents demandent aussi à avoir connaissance du règlement intérieur du conseil d'école => à demander ou à faire s'il n'existe pas.

Si le compte-rendu n'est pas approuvé, les parents délégués rédigeront des annexes, qui seront transmises aux parents.

3/ Pause méridienne : les parents demandent à la mairie d'organiser une rencontre

Le Départ d'Erminia : pourquoi ? Les parents regrettent ce départ et font entendre qu'une personne de qualité et compétente est partie. Les parents demandent comment les décisions se prennent ? qui est l'interlocuteur ?

Un parent prendra l'initiative d'écrire un courrier que tous les parents qui le souhaitent pourront signer. Il sera adressé à la mairie.

Regarder la TV / écran à l'école :

Ce sujet est récurrent et génère incompréhensions et colères malgré les relances systématiques.

Une demande concrète que la TV soit enlevée est formulée - quelles sont les possibilités alternatives si un écran est nécessaire dans un cadre pédagogique à l'utilité des enseignantes ?

Le comportement du personnel (gestion de la discipline et de l'autorité, téléphone) est soulevé par les parents. Ils aimeraient un retour sur ce qui a été fait dans la formation des salariés et nouveaux salariés. Valorisation des savoirs faire ? Quel est l'utilité et l'intérêt que le personnel garde leur téléphone durant le temps de présence avec les enfants ?

Des parents soulèvent aussi la question de la distribution des plats pour que tous les enfants soient logés à la même enseigne.

Question sur l'équilibre alimentaire des menus. (qualité/diététique).

Au regard des demandes récurrentes concernant la pause méridienne, les parents demandent que la mairie organise une rencontre très prochainement.

Rappel, une commission pause méridienne a été créée l'année dernière, avec 3 sous commissions de

- Alimentation
- Animation
- Communication

⇒ Rencontre prévue à ce sujet le **jeudi 21 mars à 20h à la salle du conseil municipale de Saint Hilaire** (Cf : *mail de Véronique Fernandez mis sur le blog le 15 /03*)
VENEZ NOMBREUX

4/ Transport

Quelques absences (probablement 3 depuis janvier) et des retards très régulièrement sur la ligne de St Hilaire le matin (ligne St Bernard RAS)

Il serait important de pouvoir recenser des informations précises. : dates, heure, etc.

Les parents souhaitent savoir si les informations sur les retards et absences remontent jusqu'à TOUGO et ce qui est fait dans le domaine pour améliorer le service notamment sur les retards quasi systématique du bus de Saint Hilaire le matin.

5/ Communication :

- Récréation : les parents ont constaté que plusieurs récréations n'avaient pas eu lieu et restent vigilants à ce que les enfants ne manquent pas les récréations conformément à la réglementation. La question de l'intérêt d'une récré 11h ? 16h ? se pose aussi.
- L'accueil dans la classe de Laurence : les parents ont déjà évoqué ce sujet. L'accueil reste encore insuffisant. Ils demandent et désirent que l'accueil soit amélioré, dans la cohérence du projet de l'école « le vivre ensemble »
- Il a été évoqué le temps d'échange obligatoire entre parents et enseignants.

- Il est aussi rappeler qu'en cas de difficultés, l'interlocuteur premier reste l'enseignant de l'enfant puis si besoin, la directrice

Le groupe présent propose de renouveler l'initiative de telles rencontres au moins une fois 3 fois par an. Ces rencontres permettront à chaque parent de mieux appréhender le fonctionnement d'une école, de partager diverses réflexions (aussi sur ce qui fonctionne bien ;-), apporter des réponses ... avec une forte volonté de rendre ces moments conviviaux.